

Octobre 2018

Type de bâtiment :  
**Maisons individuelles**

Type d'opération :  
**Construction neuve**



1. Vue sur la résidence « La Ripelle » ©EnvirobatBDM

## Présentation

Le projet « La Ripelle », situé à Toulon, concerne la réalisation d'une opération de sédentarisation des gens de voyage qui occupaient la parcelle depuis de nombreuses années.

En terme de chantier, la réalisation des 37 maisons de ce projet a nécessité un phasage en quatre temps pour éviter le plus possible les déplacements des familles, et pour que cela soit humainement agréable.

L'objectif était d'installer les groupes de familles dans des relations de proximité favorables. Pour cela, chaque groupe s'organise autour d'un espace commun protégé et identifié, et bénéficie d'un espace commun introverti, néanmoins recoupé par des haies aux bords des maisons.

## Mots clés

- Maisons individuelles
- Thermopierre
- ECS thermodynamique
- Sédentarisation
- H & E profil A
- Concours bas carbone 2012

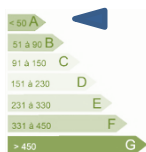
## Fiche d'identité

- Programme : 37 logements (16 T3, 11 T4 et 10 T2)
- Adresse : Route départementale 46, lieu dit la ripelle – 83000 Toulon
- Superficie : 3055,5 m<sup>2</sup> SHON
- Coûts travaux HT : 4 630 000 € HT
- Permis de construire : Février 2013
- Achèvement des travaux : Fin 2019
- Reconnaissances : Certification Habitat et Environnement profil A
- Aides financières : FEDER, TPM, Département, Conseil Régional, Etat

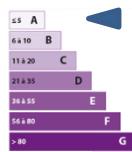
## Acteurs

MISSION	NOM	MISSION	NOM
Maîtrise d'ouvrage	Terre du Sud Habitat	Gros œuvre	SARL STMC
Mandataire maîtrise d'œuvre	Aline Hannouz et Fabrice Janneau	Désamiantage – Démolitions – VRD – Espaces verts	SAS Eurovia Méditerranée
BET Pluridisciplinaire	SA Oteis Sudequip	Chauffage – Ventilation – Plomberie	S.E.E. ORDIONI

## Performances énergétiques et environnementales



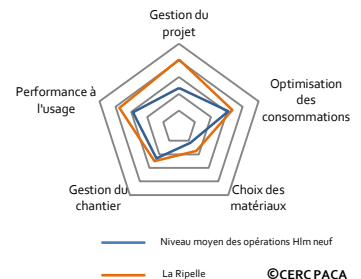
Cep = 38,2 kWh/m<sup>2</sup>.an



Faibles émissions de Gaz à Effet de Serre



Labellisé H&E profil A



# Mode Constructif et systèmes techniques

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DÉSIGNATION	DESCRIPTION
Plancher bas	Dalle béton sur vide sanitaire	Chauffage	Panneaux rayonnants + insert bois
Murs extérieurs	Thermopierre + finition enduit	Ventilation	VMC SF hygro B
Toiture	Rampante OSB + isolant laine de verre 25 cm	ECS	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

## Points remarquables

### Parti architectural et bioclimatique



2. Vue sur la façade Sud du projet ©EnvirobatBDM

Dès l'esquisse, la programmation du projet prend en compte le souci du maître d'ouvrage de réaliser un bâtiment sobre en énergie.

Les choix se sont portés sur la compacité, l'orientation, et les solutions techniques, tout en gardant le souci de l'économie globale du projet. Le terrain du projet étant favorable à une implantation bioclimatique, les logements sont tous traversants sans aucune superposition.

Les rez-de-chaussée sont visuellement dissociés des étages, formant un effet de soubassement. Les étages s'expriment comme un volume superposé plus éthéré.

Les murs monolithiques en Thermopierre reçoivent un enduit clair structuré, ressemblant à un lait de chaux sur un béton coffré à la planche. Les volumes des chambres en étage reçoivent un parement de longues feuilles les assimilant à une toiture en rehausse.

### Projet de sédentarisation

L'inscription dans le site correspond à la prise en compte de différents paramètres :

- Un phasage en quatre temps du chantier
- Une installation des groupes de familles dans des relations proxémiques favorables
- Des valeurs d'usage adéquates, en termes individuels et collectifs (à l'intérieur de chaque groupe)

La silhouette de l'opération est séquencée afin de s'intégrer harmonieusement au contexte pavillonnaire.

Les voiries sont organisées afin de ne pas créer de gêne pour les occupants : entrée unique, voirie principale formant une impasse desservant un nombre limité de logements.



3. A droite : la 2<sup>ème</sup> phase du projet en cours de livraison.  
A gauche : les caravanes en attente du démarrage de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> phase. ©EnvirobatBDM

Chaque groupe s'organise autour d'un espace commun protégé et identifié. Les garages sont attenants aux logements et sont le plus souvent desservis par les voies secondaires. Un espace de stationnement est réservé, pour chaque logement, entre voie publique et garage. Cet espace constitue également un lieu de transition piéton entre espace public et résidence.